Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 50 (1912)

Heft: 42

Artikel: La culotte du landsturm

Autor: E.Ch.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-209008

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le véritable Messager Boiteux de Berne et Vevey pour 1913, édité par la Société de l'Imprimerie Klaus-felder, à Vevey. — Prix : 30 cent.

Clopinant, mais toujours guilleret, le véritable Messager Boiteux de Berne et Vevey a frappé à notre porte; nous lui avons ouvert comme on ouvre à un vieil ami et nous l'avons reçu. Ce bon Messager vide chaque année sa sacoche sur la Suisse romande, sur la vallée d'Aoste, sur la Savoie, sur les départements d'Outre-Jura; il la vide plus loin encore et jette ses feuillets à travers le vaste monde. Ce n'est pas étonnant: il distrait grands et petits par ses bonnes histoires qu'on relit dans les chaumières et dans les villes.

ONNA VILHE TSANSON

Cette vieille chanson, en patois un peu fantaisiste, fut chantée pour la première fois le 31 décembre 1830, au Cercle des Fabricants, à Lausanne. Elle ne dut plus, dès lors, être beaucoup chantée; partant, elle est fort peu connue. G'est une modeste page de notre histoire vaudoise, histoire dans laquelle la chanson eut la part belle. Nous ne sommes point méchants; les luttes acharnées et l'effusion du sang ne sont pas notre affaire. C'est en chantant que nous

lons notre	bile, Voici:	
Lo peup A sîgni o Por ouna La villie	le voui cen et trenta lio de sti Canton dai pétechons, a Constituenta Constituchon i à la Nachon.	bis.
De Russi De Pruss Et pautè Veni ti n	gna d'Allemagne, le, et que saton ? se aubin dau Piémo tre de l'Espagne, né bons amis ollien la tzandzi.	bis.
Car ne se De no fé Prometta	d Conseil de Losena liu résista é pressavé pas re bouna mena, ni por lo bounan, nro que de pan.	bis.
Sé san de Frares ye Lau mon Epoui ce	de vele et veladzo abord rassemblia. e no fo alla itra noutré vezadzo ne vollion pas, ettren ti au pas.	} bis.
A Losena L'étan ti Dé dere a Vive oun	voui de Décembre, a san venu, ben résolu a ti stau membro a constituchon e à la maison.	bis.
Qu'on les Dais abro Epoui on Autor de	r on biau dessando, s a vu arreva, o on à plianta ve to lo mondo l'Abro tzanta, ttra liberta!	bis.
L'an to le Cen qu'o En fasen Naren la	enin on zu pouaire o drai accorda n laŭ za demanda coqué manaires. constituchon noutron Canton.	bis.
De soce s Ye devan Au nozer Sur qué i	blio Patriotes sé san fâtzi, n no deredzi nségni la nota no povia tzanta tra liberta.	bis.
Que yape Mé voui d Por qu'er	a ma famille ello, lo Canton, coupliets de tzanson d'dise voui cen mille ouye tzanta	bis.
13,110 011	t- 111	his

Rappelons brièvement les évènements historiques auxquels a trait la chanson ci-dessus.

A la faveur du souffle de libéralisme et des idées généreuses qui, dès 1810, agitèrent l'Europe, les Vaudois se rendirent bientôt compte que les institutions qui les régissaient depuis la crise de 1815 étaient surannées.

En 1826, dit M. le professeur P. Maillefer dans son Histoire du Canton de Vaud des les origines (Payot et Cie, éditeurs, Lausanne), une première demande de révision de la constitution, faite par Fréderic-César de la Harpe, fut repoussée. Une seconde, présentée en 1828 eut le même sort. Mais le mouvement s'accentuait en raison même de l'opposition des gens au pouvoir. En 1829, 27 pétitions, signées par 4197 ci-toyens — le cinquième des électeurs — demandaient également la révision. Par 110 voix contre 40, ces pétitions furent écartées et le conclusum de l'année précédente maintenu.

Quoique assuré de la majorité, le Conseil d'Etat comprit l'impossibilité d'arrêter l'élan populaire. Il présenta, en 1830, un projet de consti-

Les concessions accordées par la nouvelle constitution ne satisfirent pas l'opinion publique; encore étaient-elles diminuées par une loi transitoire. Une violente opposition accueillit le projet de constitution.

Sur ces entrefaites, éclata, en France, la révolution de juillet. Le triomphe des idées libérales ranima les espérances des Vaudois. La convocation d'une constituante fut demandée par six mille pétitionnaires. Le 17 décembre 1830, date à laquelle le Grand Consell devait se prononcer sur la requête des pétitionnaires, des masses populaires, impatientes, accoururent de la ville et de la campagne sur la place du Château, à Lausanne. Le Grand Conseil déclara ne pouvoir délibérer librement sous la pression populaire. Il suspendit sa séance.

Cette décision aviva le mécontentement populaire. Pendant la nuit, la masse des manifestants augmenta. Le 18 décembre 1830, au son du tambour et des cloches, des colonnes populaires marchent sur le Château et envahissent la salle du Grand Conseil, encore vide.

Haranguée par quelques citoyens qui avaient prise sur elle, tels Monnard, Porchat, Bégoz, la foule se retire de la Cité et se rend à Montbenon pour y attendre la décision du Grand Conseil, qui dut céder. A 2 heures de l'après-midi, une estafette portait de la Cité à Montbenon la nouvelle que la revision serait faite par une constituante.

La constituante, élue par le suffrage universel, se réunit le 7 février 1831; elle adopta le projet qui fut soumis au peuple et accepté par 13,170 voix contre 2673. Cette constitution prit la date du 25 mai 1831. C'était la première constitution vraiment nationale du canton de Vaud ; il l'avait élaborée librement, en dehors de toute influence étrangère.

Apparemment. - On enterrait un brave homme. Le cercueil a été descendu dans la fosse; les premières pelletées de terre ont sourdement résonné; le pasteur vient de dire l'ultime adieu au défunt. L'assistance émue va se retirer.

Tout à coup, on entend un long sanglot, et une voix crie:

- Hélas!... Hélas!... il n'y a plus d'espoir!

La culotte du landsturm.

C'était au premier temps du landsturm, quand il était le refuge de tous ceux qui n'avaient pas trouvé grâce devant la commission de recrutement. C'était alors un corps pour rire, dont les exercices annuels, d'un pittoresque inénarrable, se terminaient souvent par de joyeuses libations.

En voici l'excuse:

bis.

Vive noutra liberta.

Un Landsturm par trop émêché (Mais qui donc n'a jamais péché?) Se cogne contre un reverbère Ou'il prend pour un brave confrère : Il s'y cramponne et, gentiment, Lui fait ce petit boniment : « L'Etat nous fournit la capote.

» La giberne et le ceinturon,

» Mais, nous refuse un pantalon! » Voilà pourquoi, mon vieux, j'ai pris une culotte. » E. CH.

Un bon résultat. - La scène se passe dans le salon de la villa qu'habitent les Durand à la campagne.

Mme Durand. — Je ne sais vraiment si nous avons eu raison d'envoyer notre fille Jeanne à l'école de cuisine.

M. DURAND. - Mais certainement, nous avons bien fait.

Mme DURAND. - Pourtant la cuisine qu'elle s'exerce à nous faire est si immangeable que je suis forcée d'en faire cadeau aux mendiants qui passent.

M. Durand. — Eh justement! n'as-tu pas remarqué que cela nous a entièrement débarassés des mendiants.

Théâtre. — Une belle semaine, au Théâtre, que celle dans laquelle nous allons entrer.

Dimanche 20 octobre: Roger-la-Honte, drame en 5 actss et 7 tableaux, de J. Mary et G. Grisier.

Mardi 22 octobre: L'Abbé Constantin, comédie en 3 actes, tirée du roman de Ludovic Halévy, par H. Crémieux et P. Decourcelle.

Jeudi 24 octobre, 1º représentation de gala: L'Assaut, pièce en 3 actes, de H. Bernstein.

Vendredi 25 octobre, dernière représentation de L'Abbé Constantin.

On ne saurait mieux faire la part de tous les goûts, et notre troupe, qui a maintenant gagné tous ses galons, assure de helles salles à M. Bonarel.

Kursaal. — Les debuts de la nouvelle troupe d'opérette du Kursaal, ont eu lieu hier vendredi, avec les pimpantes Cloches de Corneville. La musique de Planquette chante trop à toutes les oreilles pour qu'il soit encore besoin d'en faire l'éloge. Disons seulement que la troupe nouvelle de M. Tapie renferme des éléments excellents. Le rôle de «Serpolette» a servi de débuts à Mile Lise Delcour, qui fut très applaudie; Mile Leconte a chanté «Germaine»; M. Salvagnac, un artiste excellent, a joué «Gaspard». Dans les deux rôles du «Marquis» et de «Grenicheux», nous avons beaucoup aimé le baryton, M. Delhez, et le ténor, M. Hubert. Les chœurs ne sont vraiment pas mauvais. Le répertoire d'opérette est choisi et nous fait présager une très bonne saison. saison.



Draps de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez vous à Walther Gygaz, fabricant à Bleienbach.

Rédaction: Julien Monnet et Victor Favrat

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO